

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2023**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoirs : 4  
Absents excusés : 4

Date de convocation : 20 mars 2023

**Étaient présents :** M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

**Étaient absents excusés :** Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; M. Sylvain MARTIN a donné procuration à Mme Karine WEBER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à Mme Pauline GUILBERT ; M. Dominique WEYANT a donné procuration à Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 23 janvier 2023

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.5-013/2023 : DOTATION SCOLAIRE 2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'inscrire au budget 2023, répartie de façon suivante :

École élémentaire  
50 euros par élèves

École maternelle  
50 euros par élèves

Par classe (élémentaire et maternelle)  
400 euros X 3 = 1 200 €

La Commune paie le téléphone, Internet, le bus dans un rayon de 15 km ;

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 28 mars 2023  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20230327-2023DEL013-DE  
Reçu le 29/03/2023

